Ensemble scolaire
La Providence
en Brocéliande

IR/CB

Montauban de Bretagne, le 16 juillet 2026

Madame, Monsieur,

Comme prévu dans le référentiel de sa formation en Bac Professionnel, votre jeune devra réaliser au cours de son année scolaire de Seconde (soit en 2026/2027) six semaines de Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) réparties sur les deux séquences suivantes :

du lundi 07 décembre au vendredi 18 décembre 2026
et du lundi 07 juin au vendredi 02 juillet 2027.

Ces deux périodes ne sont pas obligatoirement à réaliser dans la même entreprise.

Afin d'aborder les différents aspects de la profession, elles doivent être réalisées dans les domaines des installations électriques tertiaires ou industrielles voire de la maintenance électrique.

L'objectif à atteindre est de permettre à votre jeune de réaliser concrètement sur l'ensemble de sa formation des travaux dans les domaines de la conception, de la réalisation, de l'entretien et de la réparation des installations électriques.

Ces périodes, qui représentent près d'un quart de l'année scolaire, sont une partie importante de la formation et seront évaluées pour l'obtention du Bac Professionnel. Il n'est donc pas possible de considérer celles-ci comme "accessoires".

Si l'équipe pédagogique de l'établissement pourra aider chaque élève dès la rentrée prochaine pour sa recherche d'entreprise d'accueil pour ses PFMP, il est important de noter que ces dernières, étant très sollicitées, privilégient souvent les demandes les plus rapides.

En effet, cela donne l'image de quelqu'un de prévoyant et organisé ; ce qui accentue la probabilité d'être retenu, alors qu'attendre le dernier moment est source de difficultés pour trouver une entreprise, à proximité du domicile.

Il est donc important de commencer la recherche d'une entreprise **dès maintenant**, et ne pas hésiter, pour ce faire, d'étendre le rayon d'action possible.

Vous trouverez, en accompagnement à ce courrier, un document de pré-accord vous permettant de réaliser votre démarche de recherche.

La convention de stage sera rédigée et distribuée au retour de ce pré-accord, dûment complété.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses, ainsi que celles de toute l'équipe pédagogique de la formation.

La Cheffe d'Établissement

Isabelle ROZEC